

WORLD RAINFOREST MOVEMENT



Bulletin Numéro 211 – Février 2015 - [Voir la version en ligne](#)



Inscrivez-vous au Bulletin mensuel du WRM

Le Bulletin cherche à appuyer et à soutenir les combats des peuples qui défendent leurs forêts et leurs territoires. L'inscription est absolument gratuite.

NOTRE OPINION



[Les enseignements du mouvement Chipko de l'Inde: un combat pour le féminisme et l'écologie](#)

Le 8 mars n'est pas seulement l'occasion de célébrer et de rendre visibles les luttes des femmes: c'est aussi l'occasion de rappeler qu'elles sont une source d'inspiration importante pour toutes les autres luttes de l'actualité. Un exemple en est le mouvement de femmes de l'Inde dénommé Chipko, et son important combat de presque 40 ans pour la conservation des forêts et contre la monoculture d'arbres dans les régions himalayennes, dans les provinces de Garhwal et Kumaon. La courageuse lutte des femmes de l'Inde se poursuit toujours.

DES FEMMES QUI RÉSISTENT:
LA DÉFENSE DES TERRITOIRES ET DE LA VIE

[Les femmes indigènes, leurs luttes de résistance et de défense de la vie](#)



Tout au long de l'histoire, les femmes indigènes ont joué un rôle important dans les luttes des peuples et des communautés, bien que leur apport ait souvent été laissé de côté dans l'histoire officielle dominante. Des femmes indigènes mapuche se sont distinguées pour leur courage face aux colonisateurs espagnols. À l'heure actuelle, au Chili, les femmes autochtones et les paysannes continuent de lutter et de faire face à des problèmes divers, comme la grave sécheresse qui touche les sources et les marais ou la disparition de certaines plantes médicinales. La plupart de ces problèmes ont été provoqués par les entreprises forestières et leurs plantations industrielles d'eucalyptus et de pins.



[La commercialisation des droits communaux au Gabon: la 'Loi sur le développement durable'](#)

En août 2014, le gouvernement du Gabon promulgua une nouvelle 'Loi sur le développement durable'. Cette loi est la première à introduire les crédits provenant non seulement du carbone ou de la biodiversité mais aussi du 'capital communautaire', celui-ci étant défini comme «la somme des actifs naturels et culturels qui appartiennent à une communauté». Sans davantage d'explications, le 'capital communautaire' pourrait inclure des choses telles que les terres, les récoltes, les ressources hydriques, la culture ou l'éducation d'une communauté. Dans ce contexte, les femmes seraient les plus touchées car, le plus souvent, ce sont elles qui se chargent des soins, de l'éducation, de la préparation de médicaments et de cultiver des vivres au sein des communautés.



[Josefina et les sources: contre les plantations dans les páramos de l'Équateur](#)

Il y a vingt ans, une entreprise néerlandaise fit une plantation de pins sur les hautes montagnes de l'Équateur, dans le but de 'piéger' du dioxyde de carbone pour compenser les émissions d'une centrale électrique thermique qui serait construite aux Pays-Bas. En 2001, la communauté Mojandita d'Avelino Ávila signa un accord avec l'entreprise équatorienne Profafor, filiale du consortium néerlandais FACE. Le projet changea l'utilisation de la terre, jusque-là affectée à l'élevage et l'agriculture, et détruisit d'importantes sources d'eau et des espaces sacrés.



[Pérou: des femmes qui défendent les lagunes et tissent le Bien Vivre](#)

Cela fait plus de trois ans que la population s'oppose au grand projet Minas Conga dans la région andine de Cajamarca, au Pérou. La politique du gouvernement actuel consiste à criminaliser et à poursuivre sans cesse les leaders. Les actes de violence de l'entreprise contre les personnes qui refusent de céder leurs terres ne cessent pas non plus, comme le montre le cas emblématique de Máxima Acuña et sa famille. Fin 2012, des rondes paysannes ont été organisées pour surveiller les

lagunes en campant sur une des montagnes environnantes. Une des organisations qui regroupe et organise les gardiennes est la « Centrale de rondes féminines de Bambamarca ». Ainsi sont nés ce que l'on appelle aujourd'hui «les gardiens des lagunes», une initiative encourageante.



Les amazones africaines luttent contre la destruction des forêts

Depuis quelques décennies, la gestion durable des ressources naturelles et la conservation de la diversité biologique sont devenues une préoccupation majeure à tous les niveaux. Sur le continent africain, les menaces sur les forêts s'en vont au galop avec la pénétration et l'expansion des multinationales qui bénéficient de la complicité des gouvernants. Mais c'est sans compter avec la détermination et l'engagement des communautés à la base, notamment les femmes, telles les amazones du Roi Béhanzin (au XIX^e siècle), qui de plus en plus se lèvent pour constituer plus qu'une barrière à la destruction des écosystèmes, notamment des forêts.



Sauvegarder les investissements: les 'sauvegardes' de REDD+, les femmes et les peuples indigènes

Le sens du terme sauvegarder dépend de qui l'utilise et du contexte. Il peut représenter une action positive en matière de droits ou d'environnement, ou une simple rhétorique pour éviter de perdre l'argent des investissements et les bénéficiaires. Dans le monde entier on parle beaucoup en ce moment des sauvegardes pour la mise en œuvre des projets dénommés REDD+ ou 'Réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts, le rôle de la conservation, la gestion durable des forêts et l'augmentation des stocks de carbone forestier'.

LES GENS SE METTENT A L'OEUVRE



Journée internationale de la femme: Jusqu'à ce que toutes les femmes soient libres!



Les femmes luttent pour la souveraineté alimentaire et contre la violence et l'agro-industrie!

Une grand-mère des Îles Salomon affronte les entreprises



[minières et forestières](#)



[L'histoire de Máxima, une paysanne qui affronte une puissante entreprise minière au Pérou](#)



[Fémicide et impunité: une crise humanitaire en Amérique centrale et un problème grandissant dans le monde entier](#)



[Pour défendre la vie en Amazonie, la vie de l'humanité et celle de la planète](#)

RECOMMANDATIONS



[La parole aux femmes: histoires sur la justice climatique venues de la ligne de front](#)



[Témoignages du deuxième congrès de l'Association nationale de femmes rurales et indigènes du Chili \(ANAMURI\)](#)



[La lutte pour le territoire et le Bien Vivre en Colombie: les femmes noires résistent](#)



[Un vidéo de Radio Mundo Real: "La financiarisation de la natura"](#)

NOTRE OPINION



Les enseignements du mouvement Chipko de l'Inde: un combat pour le féminisme et l'écologie

Le 8 mars n'est pas seulement l'occasion de célébrer et de rendre visibles les luttes des femmes: c'est aussi l'occasion de rappeler qu'elles sont une source d'inspiration importante pour toutes les autres luttes de l'actualité. Un exemple en est le mouvement de femmes de l'Inde dénommé Chipko, et son important combat de presque 40 ans pour la conservation des forêts et contre la monoculture d'arbres dans les régions himalayennes, dans les provinces de Garhwal et Kumaon. La courageuse lutte des femmes de l'Inde se poursuit toujours.

Le mouvement Chipko s'est inspiré d'une lutte qui eut lieu en Inde il y a plus de 300 ans et dont le leader était une femme. À l'époque, des membres des communautés Bioshnoi et Rajasthan sacrifièrent leurs vies en essayant de sauver les arbres sacrés khjri. Dans les années 1970, le mouvement Chipko, constitué surtout par des femmes, prit des mesures semblables: les villageois enlacèrent les arbres pour s'opposer aux actions des groupes d'exploitants forestiers. Le mouvement reprit, entre autres choses, un poème de l'époque qui disait: «Embrasse nos arbres, empêche-les de tomber. Le domaine de nos montagnes, sauve-le de la déprédation». La première action du mouvement Chipko eut lieu en 1973, lorsque les habitants du village de Mandal ont pénétré dans les forêts au son des tambours pour sauver 300 frênes qu'une entreprise allait abattre. Les opérateurs des tronçonneuses, voyant la communauté organisée et décidée à enlacer les arbres, désistèrent de couper les arbres. Beaucoup d'autres victoires ont eu lieu depuis.

Cet exemple admirable de lutte contient des enseignements et elle est une source de puissante inspiration qu'il faut partager et se rappeler. Par exemple, avant d'entreprendre des actions fermes, les femmes ont examiné et identifié avec précision les causes de la déforestation de leurs territoires: la déforestation imparable et les plantations industrielles de pins ne cherchent que le gain. Elles ont compris que ces activités destructrices ont provoqué des inondations et l'érosion des sols, au détriment des activités économiques traditionnelles, comme l'agriculture et l'élevage. Dans le cas de la région de Garhwal, elles ont vu que la disparition des arbres indigènes, et surtout celle du banj, avait contribué de façon décisive à la dégradation écologique de la région. La substitution des banj par des pins déstabilisait encore plus la région.

Le déséquilibre écologique se répercutait surtout sur les femmes, car ce sont elles qui se chargent de

98 % des activités agricoles, comme il arrive très souvent dans le monde entier. À un moment où les scieries et l'exploitation des forêts se multipliait, le mouvement Chipko a compris que la conservation des forêts était essentielle au maintien des activités économiques dont dépendait la population. L'une de ses leaders a affirmé: «aujourd'hui, je vois clairement que l'installation de scieries sur les montagnes est une manière d'adhérer au projet de destruction de la Terre Mère. Les scieries ont un appétit vorace d'arbres, et pour les rassasier des forêts entières sont rasées». On constate qu'à l'heure actuelle, 40 années plus tard, l'extraction de bois que font les entreprises forestières, même quand on l'appelle 'gestion forestière durable', continue de produire des bénéfices considérables et de dévaster les dernières forêts de bois nobles du monde. L'appétit de ces entreprises ne sera jamais rassasié.

Le mouvement a mis en lumière l'existence de deux camps opposés, qui reste tout à fait actuelle: d'un côté, une éthique défendue par les femmes du mouvement Chipko, qui consiste surtout à partager, à produire et à maintenir la vie. Quand elles parlent de la nature, elles l'appellent 'mère terre', manifestant ainsi le sentiment d'appartenir au territoire, aux forêts, à la nature, et le besoin d'en prendre soin plutôt que de la détruire. L'autre camp, prisonnier de la vision occidentale qui sépare l'être humain de la nature, défend la domination de cette dernière et son exploitation. Ce camp défend le 'développement' qui a apporté l'économie monétaire mais qui a créé aussi la misère et l'alcoolisme. Rappelons qu'avant de commencer à lutter pour les forêts, les femmes du mouvement Chipko avaient déjà commencé à lutter contre l'alcool qui portait atteinte à la santé et à la vie de leurs maris (surtout ceux qui participaient à des activités de déboisement) et qui, par conséquent, les touchait directement, elles et leurs familles.

Finalement, le mouvement a montré l'importance du féminisme dans la lutte pour la conservation des forêts et pour l'écologie. C'était très important à l'époque parce que, en défendant les arbres, les femmes faisaient face à leurs propres maris, qui travaillaient à des activités de déboisement. On raconte qu'un jour, des femmes du mouvement Chipko se sont opposées à leurs maris qui allaient entreprendre un abattage. L'un des hommes a dit: «Vous êtes vraiment bêtes! Comment pouvez-vous savoir ce que valent les forêts, vous qui voulez nous empêcher de couper les arbres? Savez-vous ce que donne une forêt? Elle produit des bénéfices, de la résine et du bois». La réponse des femmes, qu'elles ont scandée en cœur, a été: «Ce que donnent les forêts? Elles donnent de l'eau, de la terre et de l'air pur. Elles donnent de l'eau, de la terre et de l'air pur. Elles nourrissent la Terre et tout ce qu'elle donne».

L'expérience du mouvement Chipko montre que la libération des femmes ne consiste pas uniquement à se libérer de l'oppression dans les sociétés patriarcales qui dominent le monde, elle consiste aussi à libérer tous les hommes et toutes les femmes, 'colonisés' par la logique économique de la domination et de l'exploitation illimitée et irrationnelle de la nature par le capital.

Source: Vandana Shiva, "Abrazar la vida. Mujer, ecología y supervivencia". Publié en espagnol en 1991 par Red del Tercer Mundo.

DES FEMMES QUI RÉSISTENT:
LA DÉFENSE DES TERRITOIRES ET DE LA VIE



Les femmes indigènes, leurs luttes de résistance et de défense de la vie

Tout au long de l'histoire, les femmes indigènes ont joué un rôle important dans les luttes des peuples et des communautés, bien que leur apport ait souvent été laissé de côté dans l'histoire officielle dominante.

Des femmes indigènes mapuche comme Fresia, Guacolda ou Janequeo se sont distinguées pour leur courage face aux colonisateurs espagnols, et elles ont été une source d'inspiration pour des chroniqueurs comme Alonso de Ercilla y Zúñiga; dans son poème épique *La Araucana*, ce dernier revendique la lutte indigène en racontant la guerre entre les Espagnols et les Mapuches.

À l'heure actuelle, au Chili, les femmes autochtones et les paysannes continuent de lutter et de faire face à des problèmes divers, comme la grave sécheresse qui touche les sources et les marais ou la disparition de certaines plantes médicinales, laquelle conspire contre la fonction des machi ou médecins mapuche. La plupart de ces problèmes ont été provoqués par les entreprises forestières et leurs plantations industrielles d'eucalyptus et de pins. De son côté, l'État chilien a favorisé ces entreprises en leur octroyant des subsides, grâce au décret 701 qui est toujours en vigueur.

À ces problèmes viennent s'ajouter l'insuffisance de terres, l'appauvrissement des communautés, l'exode des jeunes et des femmes vers les grandes villes et leur migration temporaire vers le centre-sud du pays pour travailler comme salariés agricoles des transnationales, où leurs corps sont exposés aux pesticides et où les conditions de travail sont très mauvaises. Néanmoins, si le pays d'enorgueillit d'exporter le meilleur vin et les meilleurs fruits vers les marchés européens, il ne prend pas les mesures politiques nécessaires pour protéger les femmes indigènes et paysannes et mettre fin à leur exploitation.

Devant cette situation, les femmes indigènes et paysannes se sont fait entendre dans plusieurs assemblées et rencontres, et elles réclament une nouvelle société sans capitalisme, sans oppression et sans machisme. Elles plaident pour une société plus juste, respectueuse des diversités de tous les types et en pleine harmonie avec la mère nature.

Au Chili et dans bien d'autres pays de la région, les organisations indigènes et de femmes apparaissent dans les années 1990, lors du retour des gouvernements après la dictature et après l'adoption des politiques néolibérales, qui ont privatisé la plupart des ressources naturelles et que les États actuels continuent d'appuyer.

Dans le cas du Chili, les organisations de femmes indigènes ont été soutenues au départ par l'État, au moyen de la Loi indigène n° 19.253 promulguée en 1993. Les raisons de leur apparition étaient nombreuses: l'accès aux ressources de l'État, le manque d'espaces dans les organisations mixtes et

la possibilité d'aborder des thèmes tels que la santé sexuelle et reproductive et la violence domestique.

Pour rendre visibles leurs revendications, elles ont estimé nécessaire de former des alliances avec d'autres organisations du milieu rural. C'est ainsi que surgit, en 1998, l'association nationale de femmes rurales et indigènes, ANAMURI, qui fait partie à son tour de réseaux comme la Coordination latino-américaine d'organisations paysannes (CLOC) et La Vía Campesina. Dans ces organisations, les femmes indigènes critiquent les politiques étatiques actuelles et leurs programmes de développement, et s'opposent avec force le système économique néolibéral, qui les exclut, les marginalise et essaie de leur assigner une identité unique et homogène.

Un des débats en cours dans les organisations de base porte sur «Le féminisme paysan et populaire» et il a été proposé au cours de la IVe. Assemblée de femmes et dans le cadre du Ve. Congrès de la CLOC réalisé en octobre 2010 à Quito, Équateur.

Il est nécessaire de signaler qu'on assume souvent certains concepts sans analyser leur signification. C'est la raison pour laquelle des femmes indigènes membres d'ANAMURI ont organisé en 2013 une assemblée où elles ont discuté de notions qu'elles considèrent comme étrangères et dont il faut débattre en profondeur. Pour de nombreuses dirigeantes, le mot féminisme est gênant; elles reconnaissent les apports des divers féminismes mais s'opposent à être cataloguées comme féministes indigènes. Elles visent plutôt à rechercher l'équilibre et la complémentarité entre les hommes et les femmes, entre les vieillards et les jeunes, et l'équilibre avec la nature, en tant qu'éléments constitutifs de leur cosmovision.

Les femmes mapuches se sont toujours opposées à la couronne espagnole, puis aux États nationaux qui ont essayé de folkloriser et de mercantiliser leurs coutumes et leurs traditions. Elles considèrent aussi qu'en cette époque de capitalisme et de mondialisation, il est essentiel d'articuler les luttes paysannes et celles des peuples originaires, et de former des alliances avec les secteurs discriminés du monde urbain.

Les femmes indigènes continueront à défendre leurs cultures, leurs traditions et les droits de leurs peuples, en renforçant la spiritualité pour bien vivre en harmonie avec la nature. Elles continueront à résister auprès d'autres mouvements sociaux et à élever leurs voix face au capitalisme, en gardant l'espoir que rien n'est gravé dans le marbre et que tout peut changer.

Millaray Painemal Morales, membre fondateur d'ANAMURI

Adresse électronique: koigueche@yahoo.es.



La commercialisation des droits communaux au Gabon: la 'Loi sur le développement durable'

En août 2014, le gouvernement du Gabon promulguait une nouvelle 'Loi sur le développement durable'. Cette loi est la première à introduire les crédits provenant non seulement du carbone ou de la biodiversité (1) mais aussi du 'capital communautaire', celui-ci étant défini comme «la somme des actifs naturels et culturels qui appartiennent à une communauté». Sans davantage d'explications, le 'capital communautaire' pourrait inclure des choses telles que les terres, les récoltes, les ressources hydriques, la culture ou l'éducation d'une communauté. Dans ce contexte, les femmes seraient les plus touchées car, le plus souvent, ce sont elles qui se chargent des soins, de l'éducation, de la préparation de médicaments et de cultiver des vivres au sein des communautés.

La nouvelle loi stipule que les entreprises peuvent compenser la destruction qu'elles provoquent dans les forêts ou les territoires traditionnels en achetant des 'crédits de développement durable'. Ces crédits sont de quatre types: crédits carbone, crédits biodiversité, écosystémiques et de capital communautaire. Le système de commercialisation semble permettre tout échange entre tous les types de crédits, de sorte qu'il serait possible d'échanger du 'capital communautaire' contre d'autres éléments du 'développement durable'. Pourtant, la loi est imprécise et elle prête à interprétation. Dans la pratique, cela pourrait permettre d'affecter des terres communales à des plantations industrielles d'arbres dans une province, et de construire en échange une école pour une communauté d'une autre province. La loi semble être en contradiction avec les droits des communautés et affecter en particulier les peuples indigènes et les femmes. Des entreprises destructrices, comme OLAM qui possède de vastes plantations de palmiers à huile au Gabon, seraient les principales bénéficiaires de cette politique.

Qu'implique la nouvelle loi?

D'après une analyse faite par la plateforme Gabon Ma Terre Mon Droit (GMTMD), le but principal de la loi est de créer un marché où les entreprises pourront utiliser des 'projets de développement durable' pour compenser leurs effets négatifs sur l'environnement et les communautés locales en commercialisant des 'crédits de développement durable' (2). Les zones éligibles pour la génération, l'achat et la vente de ces crédits de développement durable sont appelées 'concessions de développement durable'. La loi ne fournit pas d'information supplémentaire sur les caractéristiques ou la fonction de ces concessions. Ces concessions vont-elles inclure des concessions pour l'exploitation de 'ressources naturelles' (forêts, agriculture, mines, aires protégées, etc.) ou des terres destinées à être utilisées par les communautés? Ces concessions vont-elles réduire encore davantage les terres à la disposition des communautés? Ces concessions génèrent des 'crédits de développement durable' qui proviennent de la création, l'amélioration ou le maintien des actifs liés à une 'activité de développement durable'. Ainsi, un 'crédit de développement durable' peut être généré, par exemple, en préservant une zone de grande biodiversité ou en

participant à la création d'un certain nombre d'emplois.

La logique de la compensation, destructrice de l'environnement et socialement injuste, est promue à l'échelon mondial par un groupe de sociétés transnationales, avec le soutien des pays industrialisés qui continuent de dépendre de l'accès illimité et toujours plus grand aux 'ressources naturelles'. Elle est appliquée aussi par des agences internationales comme la Banque mondiale, des banques privées et de grandes ONG écologistes. Ceux qui défendent la notion de compensation affirment que c'est 'le meilleur' moyen de conserver la nature, mais laissent de côté des politiques et des pratiques beaucoup plus efficaces pour conserver les forêts (3). Les populations tributaires des forêts, et les femmes en particulier, sont doublement atteintes par ce système. D'une part, les communautés qui habitent à l'intérieur d'une zone affectée à une plantation industrielle ou à un autre type de projet de compensation perdent leur forêt et leur territoire. D'autre part, les communautés qui habitent à l'endroit choisi pour 'compenser' les dégâts que provoque la plantation industrielle subiront elles aussi des effets négatifs, car elles n'auront plus accès à leur territoire boisé ou subiront de fortes restrictions quant à la manière de l'utiliser.

Les répercussions de la loi sur les femmes du Gabon

Les forêts tropicales humides couvrent 85 % du territoire du Gabon, et près de 300 000 personnes en dépendent pour leur survie car c'est là qu'elles pratiquent la chasse, la cueillette, la pêche et l'agriculture artisanale. En février 2015, des représentants des organisations de la société civile gabonaise ont exprimé leurs préoccupations concernant la persistance de lois et de pratiques discriminatoires à l'égard des femmes, des violences faites aux femmes et des problèmes qu'elles rencontrent pour accéder à la justice (4). Au Gabon, les femmes font 95 % du travail agricole; pourtant, les barrières légales les empêchent d'exercer leurs droits à la terre et à la propriété. Au foyer, le Code civil statue que le mari est considéré comme chef de famille, tandis que le droit national contient toujours des dispositions discriminatoires, notamment en matière d'héritage.

L'expansion des grandes plantations comme celles d'OLAM, rendront encore plus grave l'insécurité alimentaire de la population en général à cause de la perte de la terre, du déboisement et de la diminution des ressources hydriques. Un habitant de Doubou, dans la région de Mouila, a dit pour une étude sur les conséquences des plantations industrielles de palmiers à huile et d'hévéas pour les communautés locales gabonaises: «Cette forêt nous permet de survivre et nous ne voulons pas la partager. Si nous ne pouvons pas cultiver des vivres, pêcher ou chasser, comment allons-nous survivre?» (5). En outre, les problèmes de santé augmentent à cause de la forte utilisation de produits toxiques dans les plantations. Les conséquences retombent surtout sur les épaules des femmes, aggravant leur exploitation et leur pauvreté.

La nouvelle 'Loi sur le développement durable' est très floue et ouverte à interprétation. Elle est difficile à comprendre et elle introduit des concepts nouveaux sans expliquer suffisamment leurs définitions et leurs implications. Et surtout, elle ne contient aucune mention particulière des droits des communautés indigènes et locales. En ce qui concerne les femmes, elle ne fait référence qu'à l'importance de leur participation dans le cadre des «Principes de la stratégie nationale pour appliquer la Loi» (6), sans analyser comme il faudrait les implications qu'elle aura, spécialement sur les femmes.

Un autre problème crucial qui découle du dénommé 'capital communautaire' concerne la propriété. Comme le demande la Plateforme GMTMD, «À qui appartient-il?». Les vagues définitions qu'en donne la loi portent à croire qu'il appartient à la communauté. Or, l'utilisation du mot 'capital' implique d'inclure ce qui est considéré comme communal dans une logique du marché où le principal objectif est le profit et non les droits. En plus, le fait de traiter le 'capital communautaire' comme un type de 'crédit de développement durable' et comme part du 'patrimoine de développement durable' du Gabon tel qu'il est comptabilisé dans le registre national, suggère que le capital communautaire est susceptible d'être calculé au niveau national plutôt qu'au niveau communautaire. Ce capital communautaire serait ainsi administré par l'État, et non par les communautés elles-mêmes.

Très préoccupante aussi est l'apparente proposition de rendre les crédits de développement durable négociables dans tout le territoire. Cela veut-il dire qu'une entreprise pourrait s'emparer des terres d'une communauté et les dégrader, et 'compenser' cette dégradation en achetant ou en produisant des crédits par la construction d'une école pour une autre communauté à 300 kilomètres de distance? Si le 'capital communautaire' est négocié contre d'autres 'crédits', cela pourrait signifier que les décisions sur la 'valeur' des droits, des terres et des ressources d'une communauté dans le registre national seront prises par le gouvernement et par les lobbys des entreprises pour des raisons d'intérêt économique, au détriment des droits des communautés. De même, il n'est pas clair non

plus si l'interchangeabilité géographique concerne les régions à l'intérieur du même pays ou entre des pays différents. La 'compensation' de la dégradation forestière faite au Gabon pourrait-elle être compensée au Cameroun, par exemple?

Considérations finales

Le gouvernement du Gabon espère créer une demande de 'crédits de développement durable' grâce aux 'études d'impact' que les entreprises doivent présenter au moment de demander l'approbation d'un projet (une mine, une plantation ou n'importe quelle activité de 'développement durable'). Ces études doivent quantifier les crédits considérés comme nécessaires pour 'compenser' les impacts sociaux (sur les communautés) et environnementaux (sur les écosystèmes, les stocks de carbone et la biodiversité) de l'activité industrielle. D'après le gouvernement, 'l'empreinte carbonique' sera l'un des principaux outils pour l'application de la loi afin d'assister les entreprises et les institutions «dans leur processus de prise de décisions en vue d'une économie à faible émission de carbone». À cette fin, le gouvernement accompagne les entreprises pilotes dans le calcul de leur pollution. Parmi ces entreprises figurent de grands fournisseurs comme Casino Mbolle et Cecado, des mines comme COMILOG, des sociétés pétrolières comme Total Gabon, Shell Gabon et Perenco, des entreprises forestières comme Rougier et SNBG, et des agro-industries comme OLAM et SIAT (7).

Cette approche sera doublement nuisible aux communautés. En effet, en plus des dégâts écologiques et sociaux provoqués par des entreprises destructrices, elles subiront l'impact négatif du projet de 'compensation', en particulier quand le 'développement durable' implique de remplacer des territoires et des forêts par de grandes plantations en régime de monoculture. L'origine du problème de la destruction est occultée en vendant l'idée qu'il est possible de comptabiliser tous les dégâts, en faire des paquets séparés, les catégoriser et les échanger. Les politiques soi-disant 'durables', qui intensifient la surconsommation et la surproduction, perpétuent et développent un système économique et politique oppresseur et patriarcal. Cela augmente la pollution et l'appropriation de terres, la violence et l'oppression, surtout à l'égard des peuples indigènes et des femmes. Et quid du droit des communautés de prendre en complète autonomie les décisions concernant leurs terres, leurs pratiques et leurs vies?

(1) Pour davantage d'information sur les compensations de carbone et de biodiversité, voir: "Carbon Trading: how it works and why it fails", Carbon Trade Watch, <http://www.carbontradewatch.org/publications/carbon-trading-how-it-works-and-why-it-fails.html>, et "A Tree for a Fish: The (il)logic behind selling biodiversity", Carbon Trade Watch, <http://www.carbontradewatch.org/articles/a-tree-for-a-fish-the-il-logic-behind-selling-biodiversity.html>.

(2) Plateforme GABON Ma Terre, Mon Droit, document de position de la société civile gabonaise sur la Loi N° 002/2014 portant orientation du développement durable en République du Gabon, 24 janvier 2015, http://www.brainforest-gabon.org/braingest/article_fichiers/72-dossier-de-presse.pdf.

(3) <http://wrm.org.uy/actions-and-campaigns/lettre-au-president-du-gabon-contre-la-creation-marche-des-services-ecosystemiques/>.

(4)

http://www.unoq.ch/80256EDD006B9C2E/%28httpNewsByYear_en%29/FF512252F17C44E6C1257DEE0058B51D?OpenDocument&cntxt=C9E7B&cookielang=fr.

(5) <http://wrm.org.uy/fr/les-articles-du-bulletin-wrm/section3/gabon-un-nouveau-rapport-met-en-garde-sur-les-consequences-de-la-proliferation-des-plantations-industrielles-de-palmiers-a-huile-et-dheveas/>.

(6) Présidence de la République, Loi N° 002/2014 sur le développement durable en République gabonaise.

(7) Voir

https://seors.unfccc.int/seors/attachments/get_attachment?code=EK33Y1EQDDFKDGLYHDAHVG03JVHAF0Y9 et https://seors.unfccc.int/seors/attachments/get_attachment?code=X8AS9M9B9ALUZKIGOREOWS2OKT5863M3.



Josefina et les sources: contre les plantations dans les páramos de l'Équateur

Il y a vingt ans, une entreprise néerlandaise fit une plantation de pins sur les hautes montagnes de l'Équateur, dans le but de 'piéger' du dioxyde de carbone pour compenser les émissions d'une centrale électrique thermique qui serait construite aux Pays-Bas. En 2001, la communauté Mojandita d'Avelino Ávila signa un accord avec l'entreprise équatorienne Profafor, filiale du consortium néerlandais FACE. Le projet changea l'utilisation de la terre, jusque-là affectée à l'élevage et l'agriculture, et détruisit d'importantes sources d'eau et des espaces sacrés.

Josefina Lema vit dans le village de Mojandita d'Avelino Ávila, dans la sierra du nord de l'Équateur. Elle appartient au peuple Otavalo de la nationalité Kichwa. Sa communauté compte environ 200 habitants. Il y a 20 ans, quelques personnes arrivèrent et leur proposèrent de l'argent pour qu'on leur permette de faire des plantations de pins dans les páramos, un écosystème unique des hautes montagnes des Andes. La communauté ne reçut jamais les emplois, les revenus ni les bénéfices promis. Au contraire, non seulement elle perdit de l'argent mais les impacts écologiques et sociaux durent encore.

La communauté de Josefina n'est pas la seule dans cette situation. La société néerlandaise-équatorienne FACE-Profafor prévoyait de planter au moins 20 000 hectares de pins en Équateur. Une habitante de la communauté de SigSig, une des bénéficiaires supposées de FACE-Profafor, raconte comment sa communauté finit par signer pour qu'on puisse faire les plantations sur leurs terres en échange de la promesse de beaucoup d'argent:

«... Un étranger arrive... il dit qu'ils ont su que la commune possède de vastes páramos et qu'ils veulent faire une plantation... il nous a fait croire qu'on recevrait je ne sais combien de milliers de dollars... vous savez, nous, les gens de la campagne, parfois nous ne savons pas, nous sommes naïfs, nous nous faisons avoir... Un ingénieur est venu à une assemblée, il nous a dit que la commune allait recevoir beaucoup de milliers de dollars, et que nous aurions le nécessaire pour aller semer des plantes... Nous aurions du travail ensuite, jusqu'à la fin de la récolte, nous aurions je ne sais combien d'argent, et nous avons accepté. Le conseil municipal a signé...» (1)

La fondation néerlandaise FACE (Forest Absorbing Carbon Dioxide Emissions, Forêts pour capter des émissions de dioxyde de carbone) fut créée en 1990 par la Direction néerlandaise de l'électricité (SEP). FACE s'est donné l'objectif de planter près de 150 000 hectares d'arbres partout dans le monde, pour «absorber de grands volumes de dioxyde de carbone». Avec la devise «Davantage de Forêts. Moins de dioxyde de carbone», l'entreprise contribue à faire croire que les plantations et les forêts sont équivalentes (2). Profafor est une entreprise de services équatorienne dont la finalité est de soutenir l'établissement et la gestion de plantations d'arbres pour piéger le dioxyde de carbone de l'atmosphère. Elle a aussi des projets concernant d'autres 'services environnementaux', parmi lesquels figurent dernièrement des projets de type REDD+.

En 1994, la communauté de Josefina reçut l'offre de 21 450 USD pour planter des pins sur 130 hectares de páramos. Après déduction de plusieurs frais de fonctionnement, seuls 11 700 USD leur furent remis. Suivant l'une des clauses du contrat, en cas de manquement ou de différences contractuelles la communauté indigène devra payer à l'entreprise 35 100 USD, c'est-à-dire beaucoup plus que ce que la communauté a reçu.

Par cet accord, FACE-Profafor retient 100 % des crédits carbone générés par les pins. Au départ, ces crédits étaient destinés à 'compenser' les émissions d'une nouvelle centrale thermique au charbon, de 600 mégawatts, qui serait bâtie aux Pays-Bas et qui aurait continué d'émettre du dioxyde de carbone dans l'atmosphère pendant ses 25 ans d'existence. La centrale n'a pas été construite, mais FACE a continué à investir dans des projets de compensation et à vendre les crédits carbone à

d'autres sociétés et individus (3). Tandis que FACE–Profafor garde les crédits, la communauté de Mojandita doit assumer les obligations concernant l'entretien et les impacts écologiques de la plantation. Devant cette situation, Josefina explique:

«L'entreprise FACE–Profafor est notre nouveau patron. Elle a utilisé notre force de travail. Nous devons continuer à travailler gratis: faire des pare-feu, éclaircir, élaguer, sans jamais voir d'argent.» (4)

En plus, FACE–Profafor a tiré profit de la terre de la communauté, elle s'est approprié le travail des paysans et de la minga (5), elle a disposé de l'argent des gens et de la communauté puisque la municipalité a dû contribuer avec de l'argent pour acheter des fournitures et engager des techniciens. En outre, ils devaient louer des terres pour faire paître leur bétail. La plantation a asséché de nombreux cours d'eau et épuisé les nutriments du sol, elle a détruit de grandes étendues de páramo, et elle a volé aux habitants leur énergie et leurs espaces sacrés en tarissant les sources.

«Dans ma communauté nous avons compris que les plantations de pins étaient vénéneuses pour nos plantes indigènes. Elles étaient en train d'empoisonner la paille qui est comme un matelas d'eau. Et les pins étaient en train d'assécher les sources (6). [...] C'est pourquoi, il y a environ huit ans, la Pachamama n'a plus voulu de plantations de pins et près de 70 hectares ont pris feu. Quelque temps plus tard il y a eu un autre incendie et le reste a brûlé. À présent nous voyons que les sources commencent à revenir.» (7)

Bien que la Pachamama, dans sa sagesse, ait été la responsable de l'élimination de la plantation, l'entreprise Profafor a essayé d'en accuser la communauté mais la plainte n'a pas eu de suite. Il y a quelques jours, la communauté de Mojandita a envoyé une lettre à Profafor pour déclarer le contrat éteint. La lutte des femmes de cette communauté, sous la direction de Josefina Lema, pour défendre le páramo est un exemple à suivre (8).

«Sans l'eau et le páramo
Il n'y aurait pas de vie sur notre planète et dans notre pays
On parle de dieu mais nous ne le voyons pas
Nous voyons notre Pachamama, notre nature» (9)

Ivonne Yanez, Acción Ecológica, Équateur
Adresse électronique: ivonne@accionecologica.org

(1) Témoignage de la communauté de SigSig, l'une des 'bénéficiaires' de FACE-Profafor.

(2) Riofrancos, T. (2015), "Pines on the Páramo: The Disastrous Local Effects of the Carbon Market", NACLA, <https://nacla.org/news/pines-páramo-disastrous-local-effects-carbon-market>.

(3) Acción Ecológica / WRM (2005), "Sumideros de carbono en los Andes ecuatorianos. Los impactos de las plantaciones forestales del proyecto holandés FACE-PROFAFOR sobre comunidades indígenas y campesinas."

(4) Paroles de Josefina dans la vidéo d'Acción Ecológica "La Pachamama no se vende", <http://www.accionecologica.org/servicios-ambientales/multimedia/1503-video-la-pachamama-no-se-vende>.

(5) Le terme "minga" désigne les travaux collectifs où toute la communauté se réunit pour une tâche d'intérêt commun.

(6) Les sources dénommées «ojos de agua», que les indigènes kichwa appellent pukyu, sont sacrées et elles sont chargées d'énergie.

(7) Communication personnelle avec Josefina Lema (2013).

(8) Vous trouverez davantage d'information sur les effets des plantations sur les femmes dans: Bonilla, N., Ramos, I., Acción Ecológica, «Mujeres, comunidades y plantaciones en Ecuador» (2008). Témoignages sur un modèle forestier destructeur de la société et l'environnement. <http://www.accionecologica.org/bosques-y-plantaciones/monocultivos/publicaciones>.

(9) Josefina Lema



Des femmes qui défendent les lagunes et tissent le Bien Vivre

Conga: les lagunes vs les mines

«Je ne connaissais pas les lagunes, jusqu'au jour où les marches ont commencé et que nous avons dû venir les défendre. Les ancêtres disaient que ces lieux (les lagunes de Celendín) étaient sacrés, que personne ne pouvait y entrer sans raison; on y pratiquait des cérémonies et les médecins traditionnels venaient cueillir des plantes médicinales. Les ancêtres appelaient cet endroit Conga», commentait une jeune gardienne paysanne de Cajamarca en voyant les lagunes.

Cela fait plus de trois ans que la population s'oppose au grand projet Minas Conga dans la région andine de Cajamarca, au Pérou. Le projet appartient à l'entreprise péruvienne Minera Yanacocha, en association avec la société minière Buenaventura, l'entreprise états-unienne Newmont Mining Corporation et la Société financière internationale (SFI) de la Banque mondiale. L'entreprise minière Yanacocha opère depuis plus de 20 ans en Cajamarca, et elle a été dénoncée à plusieurs reprises pour crimes écologiques comme, par exemple, un déversement de mercure dans la province de Choropampa en 2011. Minas Conga, filiale de Yanacocha, occuperait de vastes territoires des provinces de Bambamarca, Celendín et Cajamarca, une zone de bassins hydrographiques avec des bofedales, des marais et des lagunes, où prennent naissance les fleuves les plus importants de la région. Considérée comme un écosystème fragile, cette zone est formellement protégée par la Loi générale de l'environnement et la Loi sur les ressources hydriques.

En 2012, les habitants de la région ont organisé une grande marche pour l'eau et pour la vie. Comme un grand fleuve, cette marche a parcouru plusieurs régions du pays pour arriver à la capitale, Lima, avec des réclamations actuelles de justice sociale et écologique. De nouveaux visages et de nouvelles voix apportaient des propositions de changement fondées sur le potentiel agricole de la région, la défense de la biodiversité et de l'eau, le territoire et l'organisation communale. Des mois plus tard, un conflit intense a éclaté, où cinq paysans ont été tués et des dizaines de personnes blessées comme résultat de la répression policière. Depuis, la politique du gouvernement actuel consiste à criminaliser et à poursuivre sans cesse les leaders. Les actes de violence de l'entreprise contre les personnes qui refusent de céder leurs terres ne cessent pas non plus, comme le montre le cas emblématique de Máxima Acuña et sa famille.

Fin 2012, des rondes paysannes – un système pour la protection des terres et de l'ordre dans la communauté – ont été organisées pour surveiller les lagunes en campant sur une des montagnes environnantes. Ainsi sont nés ce que l'on appelle aujourd'hui «les gardiens des lagunes», une initiative encourageante.

Les gardiens de l'eau et de la vie

Une bonne partie des communautés concernées par le problème de la société minière s'est organisée pour protéger les lagunes, symbole de l'eau, et l'eau, symbole de vie, contre l'extractivisme au Pérou. Adultes et jeunes, hommes et femmes, formaient des groupes qui montaient sur la montagne à tour de rôle, les hommes surveillant et faisant des rondes, les femmes surveillant, cuisinant et prenant soin des gardiens. En redescendant dans leurs villes ou villages, les femmes poursuivaient ces tâches. Une des organisations qui regroupe et organise les gardiennes est la Centrale de rondes féminines de Bambamarca, créée il y a plus de 30 ans, après l'effervescente mobilisation paysanne qui réussit à faire adopter la réforme agraire dans le pays.

«Aux moments forts de la résistance nous nous levions à 3 heures du matin, nous parcourions les hameaux pour convoquer les gens à la marche, plus tard nous allions chercher des vivres dont nous faisions don les marchés et les magasins solidaires. Pendant la marche, nous faisons des soupes

populaires, personne ne restait sans manger. D'autres se mettaient au premier rang; nous faisons face à la répression en chantant nos chansons. Malgré la fatigue, malgré les coups, souvent malgré les cris de nos maris ou l'incompréhension de la famille. Nous luttons pour l'eau qui est la vie, pour nos enfants, pour les enfants de nos enfants», racontaient les camarades gardiennes.

Mon territoire en tant que corps, mon corps en tant que territoire

Parmi ce que ce mouvement a d'innovant figurent les différentes manières de concevoir le territoire, grâce à la présence active des femmes dans la résistance. Une des réflexions recueillies dans les espaces de dialogue des femmes, comme les réunions féministes ou les écoles politiques paysannes, est que «la terre, notre mère, subit des violences comme celles que nous subissons. Ils veulent l'exploiter comme ils exploitent notre force de travail, ils ne la voient ni ne la reconnaissent, la rendent invisible comment ils rendent invisibles nos apports et nos opinions. Nous sommes opprimées par un même modèle de pouvoir, car pour la cosmovision capitaliste et eurocentrique la terre et les femmes sont également 'appropriables', exploitables et contrôlables». C'est pourquoi la notion de territoire est comparable à celle de femme.

Dans les enquêtes sur les problèmes causés par l'extractivisme nous avons trouvé que dans toutes les zones où un projet d'extraction est mis en œuvre, les cas de violence à l'égard des femmes, qui vont de la traite à l'exploitation au travail, étaient plus nombreux et plus graves. On en a conclu que «la voie des minéraux et du pétrole est aussi la voie de la traite des femmes». Parmi ces violences figurent aussi celles qu'exerce l'État, par exemple en criminalisant les femmes leaders. D'autre part, la propagation de programmes sociaux d'assistance aux familles appauvries; l'absence des hommes de la famille qui ont été embauchés dans les mines représente une forte augmentation du travail des femmes au foyer et conditionne leur participation politique et sociale.

Grâce à la voix des femmes indigènes et migrantes dans les villes on commence à récupérer la dimension spirituelle, l'approche holistique et interconnectée des territoires. La nature prend un nouveau sens, nous nous réconcilions avec elle et assumons que nous en faisons partie. Mais cette nature n'est ni passive ni oppressive, elle est souveraine et libre, comme les peuples et les corps qui l'habitent. Des corps comme ceux des femmes, qui ont une mémoire et une identité, interdépendants et profondément autonomes, affectés à cet autre corps commun qu'est le territoire. Ces traits proviennent du regard des femmes qui constituent l'horizon multicolore du Bien Vivre. Tout ceci renforce la mise en question historique du pouvoir, et pousse les femmes à se mettre debout, à s'organiser, à créer d'autres savoirs, d'autres éthiques et pratiques transformatrices. La défense du territoire en tant que corps et la défense du corps en tant que territoire est une fissure pour le système capitaliste dans sa nouvelle phase d'intense expansion extractiviste, pour le patriarcat et pour le colonialisme, visages d'un même pouvoir.

Alternatives: les femmes tissent le Bien Vivre

L'organisation des rondes féminines de Bambamarca s'était affaiblie, jusqu'au moment où la résistance a commencé. Des femmes de divers hameaux et communautés se sont réassemblées et retrouvées. Il y a aujourd'hui davantage d'organisations de femmes et davantage de femmes dans les organisations mixtes. De là ont surgi des initiatives de rencontres avec des femmes d'autres régions du pays, comme le Cusco, la communauté de San José de Cañaris, Valle del Tambo, Loreto, Piura, Pasco et d'autres encore. Dans tous ces territoires, le modèle économique basé sur l'extraction illimitée des biens communs est en train de causer de graves effets sur l'environnement et des conflits sociaux, d'aggraver l'appauvrissement et la violence contre les femmes. Ainsi, en novembre 2014, dans le cadre de la préparation sociale pour le Sommet des Peuples face au changement climatique organisé à Lima, plus de 120 femmes des territoires mentionnés – paysannes, salariées, étudiantes, artistes, éducatrices, activistes – se sont réunies pour discuter de leurs problèmes, renforcer leurs liens et les initiatives existantes de construction d'alternatives. Car les options existent, nous n'avons pas à les inventer.

Plusieurs voies ont été proposées. Face à l'extractivisme et à ses caractéristiques colonialistes, patriarcales et capitalistes, elles ont proposé une vie où règnent l'égalité, l'identité, la justice sociale et écologique, que l'on appelle pour l'instant le «Bien Vivre». Face à l'accaparement de terres, la pollution, l'appauvrissement, l'insécurité alimentaire, l'abandon de l'agriculture, la dépendance du pétrole et des minerais, elles ont proposé l'économie solidaire, la souveraineté énergétique et alimentaire, la diversification de la production après consultation et planification économique populaires, la stimulation de l'agro-écologie, et la défense sans restrictions des biens communs et des droits de la terre-mère. Face à la perte d'identité et des principes fondamentaux pour la vie en collectivité, comme le respect, le travail solidaire, la complémentarité et la réciprocité, elles ont proposé de récupérer et d'appliquer les connaissances ancestrales, et de respecter les droits humains collectifs et individuels. Face à la violence à l'égard des corps des femmes, elles ont proposé une vie digne et sans violence, que le corps soit considéré comme un territoire souverain, que les soins apportés à la famille et des écosystèmes soient reconnus en tant que travail, et que ces tâches soient partagées entre les hommes et les femmes, entre l'État et la société.

Il en a été conclu que les fils qui constituent le Bien Vivre en tant qu'alternative proviennent de toutes les expériences émancipatrices, celles d'hier comme celles d'aujourd'hui. C'est pourquoi il est important de conserver la mémoire de nos luttes et de renforcer les expériences de vie communautaire démocratique dans tous les espaces, comme dans les organisations et les mouvements. Sans la

solidarité et la fraternité des peuples entre eux et des femmes entre elles, aucune autre voie n'est possible.

Mar Daza, Programa de Democracia y Transformación Global – PDTG
mar@democraciaglobal.org



Les amazones africaines luttent contre la destruction des forêts

Depuis quelques décennies, la gestion durable des ressources naturelles et la conservation de la diversité biologique sont devenues une préoccupation majeure à tous les niveaux. Sur le continent africain, les menaces sur les forêts s'en vont au galop avec la pénétration et l'expansion des multinationales qui bénéficient de la complicité des gouvernants. Mais c'est sans compter avec la détermination et l'engagement des communautés à la base, notamment les femmes, telles les amazones du Roi Béhanzin (au XIX^e siècle), qui de plus en plus se lèvent pour constituer plus qu'une barrière à la destruction des écosystèmes, notamment des forêts.

Dans de nombreuses communautés africaines, au Bénin, en Ethiopie, au Kenya, en Afrique du Sud et dans plusieurs coins du continent, beaucoup de femmes, s'organisent, leur voix s'élèvent pour être la voix des sans voix ; elles développent des alternatives pour opposer une farouche résistance ceux qui terrorisent la forêt.

Longtemps traitées comme des bénéficiaires vulnérables, leur leadership pour protéger ce qu'elles considèrent comme source de vie n'est plus à démontrer. De grands mouvements populaires sont mis en place et défendus par ces amazones africaines. Organisations comme ECO ECOLO et autres comme la mère JAH parcourent monts et vallée et telle l'évangélisation, elles éveillent les consciences ; elles aident les communautés locales à faire la veille citoyenne pour arrêter l'effet destructeur des ennemis de l'environnement et de la forêt en général.

De plus en plus, le retour aux valeurs endogènes, à la tradition est prôné par ces amazones pour la sécurisation et la pérennité des forêts sacrées. Ces dernières constituent en effet, un refuge pour beaucoup d'espèces animales, végétales et pour de nombreuses pratiques culturelles et culturelles identitaires des peuples et des communautés. Les communautés assignent aux divinités que l'on peut rencontrer dans ces forêts un rôle protecteur de leur communauté ou de leur territoire. Les cérémonies de purification, d'initiation, d'intronisation et autres cultes y sont régulières.

Pour assurer une gestion viable de ces forêts, les amazones se sont engagées à travers une série de mesures qui placent la culture et les croyances au cœur des moyens de lutte et de résistance. Elles encouragent la pratique du vaudou et des rites à l'intérieur des forêts ; ce qui permet de sécuriser les espaces et de freiner l'ardeur vorace des destructeurs des forêts. Les femmes, qu'elles soient prêtresses ou adeptes, s'emploient avec beaucoup de ferveur à perpétuer les rites et les traditions qui entretiennent les forêts séculaires dont elles ont hérité. Certains cultes tels que le ORO au Bénin ont pour fondement et moyen d'expression la forêt. Pour ce faire, les adeptes de ce culte très populaire se mobilisent pour arrêter les infractions à la survie des forêts. Mieux, d'autres cultes endogènes où société secrètes tels que le zangbéto, le kouwito, le hêvioisso et bien d'autres sont encouragés et

valorisés par les femmes qui de plus en plus jouent un rôle d'avant-gardiste. Pour de nombreuses femmes africaines et leurs communautés, les forêts sacrées assurent la protection sanitaire, le bonheur, la prospérité, la procréation, la fécondité et la pluie. Nombreuses sont-elles qui retournent aujourd'hui à la tradition pour mettre fin à l'assaut des loups de la forêt.

Les femmes amazones parcourent aujourd'hui les radios locales et les télévisions pour défendre les forêts, elles préconisent l'utilisation de sources d'énergies alternatives en faisant l'effort d'être elles-mêmes des modèles. Elles organisent la société civile autour des combats pour la défense de l'environnement et à ce titre, proposent des rapports alternatifs à ceux produits par les gouvernants.

Dans de nombreux villages et localités, elles initient et forment les femmes à l'épargne pour le changement. Des mécanismes tels que le « bioright » [un système de microcrédits] sont très sollicités par ces femmes pour la reconversion des communautés et l'expansion de leur message. Les amazones africaines font le lobbying et le plaidoyer pour le respect des lois en faveur de la communauté locale ; elles renforcent la capacité des communautés locales pour la défense de leurs connaissances endogènes, des rites et des ressources sacrées, en même temps qu'elles renforcent leurs propres capacités à travers le partage d'expériences. Elles accompagnent autant que faire se peut, les communautés dans la reconnaissance légale de leur droit et la valorisation de leurs histoires d'origine et connaissances endogènes ; ce qui renforce l'attachement des communautés à leurs patrimoines. Elles font la promotion du transfert intergénérationnel des savoirs endogènes pour perpétuer la tradition et sauvegarder l'héritage des ancêtres.

Il est clair que dans beaucoup de communautés africaines, le rôle de la femme dans les rites sacrés est très important. Ce rôle permet aujourd'hui encore de conserver les forêts sacrées qui contrairement aux forêts ordinaires ont subi la fureur de l'action anthropique.

Fiacre NOUWADJRO et Apollinaire OUSSOU LIO,
African Biodiversity Network (ABN)



Sauvegarder les investissements: les 'sauvegardes' de REDD+, les femmes et les peuples indigènes

Le sens du terme sauvegarder dépend de qui l'utilise et du contexte. Il peut représenter une action positive en matière de droits ou d'environnement, ou une simple rhétorique pour éviter de perdre l'argent des investissements et les bénéfices. Dans le monde entier on parle beaucoup en ce moment des sauvegardes pour la mise en œuvre des projets dénommés REDD+ ou 'Réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts, le rôle de la conservation, la gestion durable des forêts et l'augmentation des stocks de carbone forestier' (1).

Les sauvegardes ont leur origine dans l'économie. Ainsi, à la naissance de l'Organisation mondiale du commerce en 1995, on parlait déjà de sauvegardes commerciales. L'idée était de protéger les intérêts nationaux face aux problèmes suscités par les échanges commerciaux. Or, de très nombreuses controverses surgirent et la totalité des sauvegardes furent déclarées illégales. Cela démontre qu'au moment de confronter les intérêts mercantiles à tous les autres, ce sont toujours les premiers qui gagnent. Avec un précédent pareil, dans le cas de REDD+ on ne pouvait s'attendre à rien d'autre à propos des sauvegardes.

La Banque interaméricaine de développement (BID) et la Banque mondiale (BM) ont défini leurs propres sauvegardes et normes sociales et environnementales pour leurs projets. Pourtant, nous savons qu'au lieu de protéger les peuples ou la nature, ce qu'elles cherchent est à protéger leurs projets ou «les actifs des ressources naturelles impliquées dans la mise en œuvre d'un projet» (1). À l'heure actuelle, la BM est en train de réviser ses politiques en matière de sauvegardes et de normes, mais pour les rendre encore plus mauvaises, puisqu'elle cherche à assouplir encore davantage les 'conditions' environnementales et sociales que ses projets requièrent. Les conséquences sont graves, car la BM a de l'incidence sur les normes de beaucoup d'organismes publics et privés, nationaux et internationaux, concernant les politiques socio-écologiques. La révision en cours n'est pas fortuite; elle s'insère dans le nouveau scénario international de l'application du système REDD+.

Les sept mesures de sauvegarde de REDD+ figurent dans les documents des négociations de l'ONU sur le climat de 2010 (2). Elles concernent la complémentarité et la compatibilité avec les systèmes forestiers nationaux et la conservation des forêts naturelles, la transparence et l'efficacité, la participation, le respect des connaissances, le respect des peuples autochtones, et deux autres 'sauvegardes' clairement mercantiles concernant les risques d'inversion et de déplacement des émissions.

Dans les projets REDD+, les mesures de sauvegarde sont présentées comme de simples requêtes et presque sous forme de check-list, non pas pour faire respecter les droits des populations locales mais pour essayer, avec un investissement minimal, d'éviter les conflits sociaux tout en garantissant le fonctionnement du marché du carbone. Ainsi, ces mesures de sauvegarde auraient pour but la mise en œuvre efficace des projets REDD+ en minimisant – sans les éviter – les risques socio-écologiques inhérents aux activités REDD (3).

Comme dans tous les processus de ce genre, pour valider les sauvegardes au plan national, le programme REDD+ de l'ONU (ONU-REDD) entame des démarches fallacieuses de consultation et de participation des différentes parties concernées, afin de parvenir à un 'consensus' sur le choix des mesures de sauvegarde nécessaires au succès des projets REDD+ (4). Et pour comble, à ces mesures viennent s'ajouter d'autres outils, 'directives', 'principes', systèmes de 'participation', 'répartition juste des valeurs' et d'autres encore qui, chacun dans son jargon, dissimulent des intérêts purement mercantiles.

L'inclusion des peuples indigènes dans ces sauvegardes va de soi, puisqu'ils sont propriétaires de la plupart des dernières forêts naturelles qui restent dans le monde. On n'a pas tardé non plus à inclure les femmes dans les programmes nationaux REDD+. Cette décision fait partie des mesures destinées à calmer la société face aux nombreux conflits et au rejet – de la part surtout des femmes – des projets et des politiques publiques axées, par exemple, sur l'extraction de ressources. Dans le même but, pour dorer la pilule du développement, les peuples indigènes et les femmes ont été ajoutés comme 'éléments' à tout projet d'investissement, les projets REDD+ compris.

Aucune «sauvegarde» ne libérera les femmes

Dans le programme ONU-REDD, le concept d'égalité des sexes a été intégré pour rendre «REDD+ plus efficace et durable» (5). Plusieurs critiques ont déjà été formulées à ce sujet, comme celle de l'Alliance mondiale des peuples indigènes et des communautés locales sur le changement climatique. L'Alliance signale: «il est évident que REDD+ constitue une nouvelle forme de violence contre la femme, parce qu'il limite ou interdit l'accès des femmes à la terre qu'elles cultivent, où elles récoltent des aliments ou obtiennent de l'eau pour leurs familles» (6). Or, 90 % de ces activités sont assurées par les femmes dans les communautés rurales du monde. D'autre part, les femmes ont moins de possessions, héritent de moins de choses et, de façon générale, ont moins d'accès aux biens de la communauté.

Il faut ajouter aussi que, dans les systèmes de paiement pour services environnementaux (comme les crédits carbone négociés au moyen de REDD+), ce sont en général les hommes des communautés qui reçoivent les bénéfices prévus dans les conventions signées avec les associations ou les directions des organisations, où les hommes sont également majoritaires. Et quand ce sont les femmes qui doivent recevoir l'argent, généralement sous forme d'incitations à la création de plantations forestières, la violence domestique risque d'augmenter car les hommes veulent s'emparer de ces ressources. Pire encore, elles doivent se charger d'éviter l'abattage de forêts (7), alors qu'elles ne sont pas responsables du problème. Ainsi, les femmes sont intégrées au contingent mondial de main-d'œuvre bon marché chargée de surveiller la marchandise (carbone, eau, biodiversité ou tout service environnemental que l'on crée) avec laquelle le capital gagne de l'argent. Elles doivent se déplacer pendant des heures pour recevoir leur bon, elles doivent être non seulement les gardes forestiers de leurs propres forêts mais les policiers de leurs propres communautés, elles sont devenues des travailleuses exploitées (8) qui reçoivent une rémunération infime.

Dans les situations de crise économique comme celle où nous vivons à cause de la surproduction et de la suraccumulation, avec tout ce qui en découle (appauvrissement, endettement, chômage, etc.), et de crise environnementale aux effets aussi graves que le changement climatique, le déboisement, la perte de biodiversité, la pollution, etc., les inégalités s'accroissent et les principales victimes sont les femmes et les peuples indigènes. Bien évidemment, puisque dans le capitalisme et dans les crises qu'il déclenche les plus vulnérables sont les plus faibles. La thèse de la double exposition y est

applicable: les femmes sont exposées à l'exploitation pratiquée par le capitalisme, puis à l'oppression due aux crises que le capitalisme engendre.

D'après la féministe Silvia Federici (9), l'ONU a redéfini avec efficacité le programme féministe. La tentative d'intégrer les questions de genre dans des instruments tels que REDD+ en est un exemple. Or, dans la pratique cela peut devenir un piège. Selon l'auteure, en recevant une rémunération pour leur travail les femmes ne deviennent ni plus autonomes ni plus libres. Il ne s'agit pas de dire non aux subsides différenciés pour les femmes. Or, dans le capitalisme, les activités concernant les soins sont dévaluées: puisque les femmes prennent soin de leurs familles, de la ferme, de la forêt, leurs vies sont dévaluées pour continuer à dévaluer les travailleurs. Avec REDD+, le capitalisme extrait le travail de millions de femmes indigènes, en une sorte de marchandisation des émotions et des besoins particuliers des femmes. Voilà pourquoi aucune 'sauvegarde' ne pourra les libérer.

Cette dernière thèse est fondamentale pour comprendre pourquoi nous devons nous opposer aux services environnementaux et à leur commercialisation. Une femme ou une communauté qui reçoit un subside pour prendre soin de la forêt est en train de permettre, de façon indirecte, que le capitalisme se reproduise et se fortifie grâce à l'exploitation des travailleurs qui produisent des marchandises, extraient du pétrole, travaillent dans les mines, etc. En payant ce subside les États, les banques, les entreprises acquièrent des droits pour continuer à produire et à accumuler en exploitant les travailleurs et la nature.

Cette question si essentielle n'est pas prise en considération dans le débat sur REDD+, mais elle est fondamentale dans tout programme sur la défense des droits des femmes, le changement climatique, les forêts et les services environnementaux.

Ivonne Yanez, Acción Ecológica, Équateur
Adresse électronique: ivonne@accionecologica.org

(1) Banque mondiale. Taller de Salvaguardas Sociales y Ambientales. 14 juillet 2012. <http://www.bancomundial.org/es/news/feature/2012/07/14/taller-de-salvaguardas-sociales-y-ambientales-bolivia>.

(2) <http://unfccc.int/resource/docs/2010/cop16/fre/07a01f.pdf>.

(3) Programme ONU-REDD 2014. En marche vers la REDD+. Appui du Programme ONU-REDD à la préparation au processus REDD+ 2008-2014. <http://www.un-redd.org/Portals/15/documents/FINAL%20Road%20to%20REDD%20French%202013-06-14.pdf>.

Voir aussi: REDD: un répertoire de conflits, de contradictions et de mensonges, WRM 2014, <http://wrm.org.uy/fr/les-articles-du-bulletin-wrm/section2/redd-un-repertoire-de-conflits-de-contradictions-et-de-mensonges/>.

(4) Salvaguardas Socioambientales de REDD+: una guía para procesos de construcción colectiva.

(5) Programme ONU-REDD: L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Les femmes et REDD+.

(6) <http://www.ienearth.org/global-alliance-of-indigenous-peoples-and-local-communities-on-climate-change-against-redd-and-for-life/>

(7) <http://jus.com.br/artigos/32871/o-programa-bolsa-floresta-e-os-sistemas-de-pagamento-por-servicos-ambientais>.

(8) Voir WRM, Bulletin n° 208, novembre 2014: Pourquoi les femmes luttent-elles contre l'extractivisme et le changement climatique? <http://wrm.org.uy/fr/les-articles-du-bulletin-wrm/section1/pourquoi-les-femmes-luttent-elles-contre-l'extractivisme-et-le-changement-climatique/>.

(9) L'auteure italienne Silvia Federici a signalé que le capitalisme «doit contrôler toutes les sources de la force de travail, toutes les sources qui produisent des travailleurs, et le corps de la femme est la première source de cette richesse». Voir CALIBÁN Y LA BRUJA. Mujeres, cuerpo y acumulación originaria. <http://bibliotecalibre.org/bitstream/001/299/4/978-84-96453-51-7.pdf>

LES GENS SE METTENT A L'OEUVRE



Journée internationale de la femme:
Jusqu'à ce que toutes les femmes
soient libres!

Ce 8 mars, Journée internationale de la femme, commence la 4^e action internationale de la Marche Mondiale des Femmes (MMF), qui a lieu tous les cinq ans et où les organisations féministes de tous les continents présentent leurs principaux domaines de lutte et de revendication. L'Action est décentralisée et les activités, manifestations, actions de rue,

ateliers, séances de formation et autres moyens de s'y joindre s'étendront jusqu'au 17 octobre. Vous trouverez l'appel à l'action (en espagnol) et une interview de Tica Moreno, membre de l'organisation brésilienne Sempreviva Organização Feminista membre de la MMF, sur Radio Mundo Real:

<http://www.radiomundoreal.fm/8155-hasta-que-todas-seamos-libres>.



Les femmes luttent pour la souveraineté alimentaire et contre la violence et l'agro-industrie!

Le réseau international de paysannes et paysans, La Vía Campesina, appelle à organiser, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, des actions qui permettent de mettre en lumière le rôle fondamental que jouent les paysannes pour garantir la souveraineté alimentaire. En cette journée de lutte on dénonce la violence exercée en particulier sur les femmes, car l'agro-industrie, le patriarcat et le capital ont creusé les inégalités sociales et de genre. Dans ce contexte, la souveraineté alimentaire est fondamentale, non seulement pour faire face à la crise alimentaire mais en tant que principe éthique de vie, basé sur la justice sociale et l'égalité.

Vous trouverez des articles à ce sujet et des outils proposés par La Vía Campesina (en français), sur <http://tv.viacampesina.org/8-Mars-Journee-internationale-d?lang=en>.



Une grand-mère des Îles Salomon affronte les entreprises minières et forestières

Quand les entreprises forestières et minières arrivent aux villages et demandent à obtenir des droits sur les ressources, comment peuvent les communautés prendre une décision sans connaître vraiment tous les impacts que ces activités vont comporter? Moira Dasipio, de 55 ans, vit et travaille dans la province Isabel des Îles Salomon, et elle est décidée à donner à la population locale à davantage d'information sur les projets de grande envergure. Il est crucial de disposer d'information précise sur les véritables effets des plantations ou de l'exploitation forestière, puisque l'économie du pays est basée surtout sur la production industrielle de bois, de thon, d'or et d'huile de palme. Or, Moira Dasipio est encore loin de son but. «Nous luttons pour nous-mêmes, pour les femmes et pour tous les nôtres. Nous travaillons tous ensemble pour un avenir meilleur». Voir ici l'article complet (en anglais):

<http://www.takepart.com/article/2014/12/31/mining-logging-solomon-islands>.



L'histoire de Máxima, une paysanne qui affronte une puissante entreprise minière au Pérou

Máxima Acuña est une paysanne du nord andin du Pérou, mère de quatre enfants; bien qu'elle n'ait jamais appris à lire ni à écrire, elle a gagné un procès contre Yanacocha, l'entreprise minière qui produit le plus d'or en Amérique du Sud. Pourtant, l'entreprise continue à essayer de l'intimider par des actions violentes. Depuis le début de 2015, Máxima a été menacée au moins deux fois lorsque la police et des agents de l'entreprise privée Securitas, qui assure la sécurité de Yanacocha, sont entrés dans sa propriété. Le 12 février on a célébré la Journée mondiale de solidarité avec Máxima. Voir l'article complet en espagnol sur: <http://servindi.org/actualidad/122765>.



Fémicide et impunité: une crise humanitaire en Amérique centrale et un problème grandissant dans le monde entier

El Salvador a le taux de fémicides le plus élevé du monde, le Guatemala le troisième et le Honduras le septième. Au Guatemala et au Honduras, seuls 2 % des cas de meurtres de femmes ont fait l'objet d'une enquête en 2013. À El Salvador, rien qu'en 2014, entre janvier et octobre, plus de 300 femmes de 12 à 18 ans ont été trouvées dans des fosses communes. Les victimes de fémicide présentent souvent des signes de torture, de viol ou de mutilation des seins ou du vagin, ou des parties de leurs corps ont été démembrées. Dans ce contexte si violent, le mouvement paysan international La Vía Campesina mène une campagne mondiale pour mettre fin à toutes les formes de violence à l'égard des femmes, dans le but de mieux faire connaître au public les causes profondes et toutes les formes d'expression de la violence à l'égard des femmes, et pour réclamer la fin de l'impunité. Voir l'article complet (en anglais) sur:

<http://viacampesina.org/en/index.php/main-issues-mainmenu-27/women-mainmenu-39/1715-femicide-and-impunity-a-humanitarian-crisis-in-central-america-and-a-growing-problem-worldwide>.

En français sur le même thème: www.agoravox.fr/actualites/international/article/femicide-meurtre-d-une-femme-parce-87130



Pour défendre la vie en Amazonie, la vie de l'humanité et celle de la planète

Les leaders des peuples indigènes de l'Amazonie brésilienne qui ont participé au Forum social mondial de la biodiversité (Manáos, Brésil, janvier 2015) ont déclaré leur rejet des innombrables violations de la Constitution du pays et d'autres instruments juridiques internationaux commises par l'État brésilien. La construction de grands barrages hydroélectriques en Amazonie sans consultation des communautés concernées, la préférence évidente accordée à l'agro-industrie, les fortes pressions exercées par des groupes intéressés par l'exploitation minière pour faire approuver le

projet de loi qui ouvre les terres indigènes à cette activité ou à la militarisation de l'Amazonie, représentent autant de dangers pour l'environnement, la culture et la vie des peuples indigènes, y compris ceux qui n'ont pas de contact avec la société qui les entoure. Pour lire la déclaration (en portugais) voir: <http://www.vozesdaamazonia.com.br/2015/02/em-defesa-da-vida-na-amazonia-da.html>.

RECOMMENDATIONS



La parole aux femmes: histoires sur la justice climatique venues de la ligne de front

Le 8 décembre 2014, un groupe d'extraordinaires femmes leaders s'est réuni à Lima, Pérou, pendant les négociations de l'ONU sur le climat, pour s'élever contre des questions d'injustice écologique et sociale, et pour échanger des histoires et des plans d'action destinés à construire un monde habitable et équitable. Des femmes autochtones de divers endroits ont raconté leurs expériences et leurs combats. Comme l'a dit Patricia Gualinga, leader indigène Kichwa de Sarayaku, Équateur, «La destruction de la nature équivaut à la destruction de notre énergie et de notre existence sur la Terre. La destruction de nos espaces est celle des populations indigènes. Et, que vous le croyiez ou non, c'est aussi votre destruction». Voir l'article et une vidéo de l'événement tirée de l'émission Democracy Now! sur: <https://wecaninternational.wordpress.com/2014/12/30/stories-solutions-from-the-frontlines-climate-women-unite-at-wecan-event-in-lima/>



Témoignages du deuxième congrès de l'Association nationale de femmes rurales et indigènes du Chili (ANAMURI)

Radio Mundo Real a préparé une émission spéciale sur la protection de la nature où figurent les témoignages de femmes de plusieurs organisations d'Amérique latine qui ont participé au congrès d'ANAMURI. Vous pourrez écouter cette émission (en espagnol) sur: <http://radiomundoreal.fm/8114-la-tierra-es-madre>.



La lutte pour le territoire et le Bien Vivre en Colombie: les femmes noires résistent

Un article de Charo Rojas, Marilyn Machado, Patricia Botero et Arturo Escobar passe en revue les processus qui violent les droits des populations d'origine africaine et qui détruisent leurs territoires. Les auteurs affirment que ces processus sont d'une envergure telle qu'ils peuvent être considérés comme des crimes de lèse humanité, comme un ethnocide et un écocide. La défense des territoires traditionnels est incompatible avec la notion capitaliste, néocoloniale, unidimensionnelle et eurocentrique de la propriété individuelle de la terre comme moyen économique de production

et d'exploitation. Les femmes ont joué un rôle fondamental dans la résistance à cette situation. Beaucoup d'entre elles ont versé leur sang sur la terre qu'elles ont défendue pour léguer à leurs descendants l'espoir d'une vie digne.

Vous trouverez l'article complet (en espagnol) sur: <http://censat.org/es/analisis/luchas-por-el-territorio-y-el-buen-vivir-en-colombia-las-mujeres-negras-en-resistencia>.



Un film vidéo de Radio Mundo Real: "La financiarisation de la nature"

Le film de Radio Mundo Real sur la financiarisation de la nature a été réalisé en collaboration avec Alianza Biodiversidad, les Amis de la Terre Amérique latine et Caraïbes et le Mouvement mondial pour les forêts tropicales. La vidéo explique ce qu'est la financiarisation de la nature, quels en sont les mécanismes, ses manifestations sur le terrain, ses répercussions et la résistance qu'elle suscite.

La vidéo est disponible en anglais (<https://vimeo.com/117966465>) et en espagnol (<https://vimeo.com/117971293>).



[Facebook de WRM](#)



[Twitter de WRM](#)



[Website de WRM](#)

Inscrivez-vous au Bulletin mensuel du WRM

Bulletin mensuel du Mouvement Mondial pour les Forêts (WRM)

Ce bulletin est également disponible en anglais, espagnol et portugais

Editor en jefe: Winfridus Overbeek

Redactora responsable: Joanna Cabello

Apoyo editorial: Elizabeth Diaz, Jutta Kill, Flavio Pazos, Teresa Perez

Secrétariat International du WRM

Maldonado 1858 - 11200 Montevideo - Uruguay

tel/fax: +598 2413 2989

wrm@wrm.org.uy - <http://wrm.org.uy>